

[Text]

**Mr. Dantzer:** I am glad you are telling us that now, because it is perfectly apparent that the CPP tax, the 3.6% that is paid, is a regressive tax. If you expand social welfare programs through CPP, only a small proportion of the taxpayers are paying for these. That is obvious. I am very glad to hear you say that plans are being made to take it out, at least that one particular area, and fund it in a different fashion.

You may or may not be able to answer this question, or maybe you do not care to answer it. The RPAs—the Registered Pension Account, which was brought up in the green paper—this scheme seems to have attracted a fair degree of favourable comment. I wonder, has the government studied this to any great extent to know who would make the investment decisions, under the RP Account, from the money that was collected there? Or have they not gone that far?

**Madam Bégin:** You have invited Marc Lalonde, have you not . . .

**Mr. Dantzer:** Yes.

**Madam Bégin:** —as a witness, and it is understood that Marc will answer these questions.

**Mr. Dantzer:** I thought perhaps that would be the case.

The green paper also talks a lot about improvement of the Canadian Pension Plan. It also attempts to put a cost figure on the improvements if they were all instituted. If I could quote you, on page 59 it says:

In aggregate, the specific changes suggested could cost up to 1.7% of the economy-wide labour income in the long run;

I have also heard figures at various conferences that say that it is just as cheap to maintain the existing system. The average taxpayer now pays \$250 a year, roughly. In the year 2030 he would be paying \$1,990—that is in 1980 dollars—just to maintain the existing system.

• 1710

My question to the minister is: Has she any feeling, or has her department any indication that the Canadian taxpayer would be prepared to pay a great deal more for his Canadian Pension Plan? You have said you thought they would because of the European experience; but I think you will also realize that in Europe, not one single country, including the United States, has not had to either cut back on their social benefits, pension benefits, or increase dramatically the costs to the individual of those benefits.

**Madam Bégin:** The image that comes across from your presentation is not exactly the way it works in Europe. In most

[Translation]

en arrivons là, tout ce secteur serait évidemment détaché du R.P.C..

**M. Dantzer:** Je suis très heureux de vous l'entendre dire parce qu'il est parfaitement évident que la fiscalité du R.P.C., cette fraction de 3.6 p. 100, représente en réalité un impôt régressif. Si vous décidez d'étoffer les programmes de bien-être social sous l'ombrelle du R.P.C., il est certain que seul un très faible pourcentage des contribuables sont sollicités, c'est tout à fait évident. Je suis donc très heureux de vous entendre dire que vous envisagez de dissocier au moins ce secteur du R.P.C. et de le financer selon une formule différente.

Une autre question si vous voulez bien, il est possible que vous puissiez ou que vous ne puissiez pas y répondre, il est possible aussi que vous n'ayez pas envie d'y répondre: les comptes de pension enregistrée, les C.P.E., qui sont une émanation du Livre vert semblent avoir reçu un accueil assez favorable. Le gouvernement a-t-il étudié à fond le sujet et a-t-il pu déterminer qui allait prendre les décisions en matière d'investissement dans le cadre de ces C.P.E., c'est-à-dire la façon dont l'argent des cotisations allait être investi? Avez-vous été jusque-là?

**Mme Bégin:** Vous avez, je crois, invité Marc Lalonde . . .

**M. Dantzer:** Effectivement.

**Mme Bégin:** . . . à comparaître et il a été entendu que c'est lui qui répondrait à ces questions.

**M. Dantzer:** C'est ce que j'avais pensé.

Le Livre vert s'étend également abondamment sur la question de l'amélioration du régime de pension du Canada, et ses auteurs se sont efforcés de chiffrer ces améliorations, pour autant qu'elles soient toutes mises en oeuvre. Si vous me permettez de vous le citer, le Livre vert précise à la page 65:

Le coût global de certains changements atteindrait peut-être à la longue 1.7 p. 100 du revenu de la main-d'oeuvre dans tout le secteur économique . . .

J'ai également entendu, à certaines conférences, certains chiffres selon lesquels il ne coûterait pas plus cher de conserver le système actuel. Pour l'instant, il coûte grosso modo \$250 par an au contribuable moyen. En l'an 2030, il lui coûterait \$1,990—en dollars de 1980—rien que pour conserver le régime actuel.

J'aimerais donc poser au ministre la question suivante: a-t-elle le sentiment, son ministère a-t-il lieu de croire que le contribuable canadien serait disposé à payer beaucoup plus pour son régime de pension du Canada? Vous avez dit qu'à votre avis ce serait le cas, à en juger d'après ce qui s'est passé en Europe, mais vous devez également, je pense, vous rendre compte du fait qu'en Europe il n'y a pas un seul pays, y compris les États-Unis, qui n'ait dû réduire ses prestations à caractère social, ses prestations de pension ou accroître radicalement la quote-part des prestataires pour y arriver.

**Mme Bégin:** Ce que vous dites ne donne pas une image parfaite de la façon dont les choses se passent en Europe dans